



Education Physique et Sportive : DONNONS DU CORPS AUX ETUDES !

La pratique des sports et des activités physiques artistiques sont reconnues comme facteurs de développement, d'émancipation, de bien-être, de santé, de formation et de lien social.

Parce que l'Ecole est le passage obligatoire pour toute une génération, sa mission est de permettre à tous les élèves d'accéder à la culture physique sportive et artistique partout sur le territoire. Son évaluation dans les diplômes scolaires est une garantie de sa reconnaissance et de son importance comme voie originale de réussite dans le système éducatif pour les élèves et les parents.

Or les décisions récentes du ministère de l'Education nationale vont à l'encontre de cet objectif.

- Les nouveaux programmes du collège n'offrent plus de cadre commun national et ont abandonné toute référence permettant aux enseignants de viser la réussite de tous et toutes dans les Activités Physiques Sportives et Artistiques.
- L'épreuve « physique » de l'EPS disparaît officiellement du Diplôme National du Brevet (DNB), comme le montrent les articles 5 et 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015

C'est en contradiction avec l'annonce de la ministre de faire de 2016 « l'année du sport de l'école à l'université ».

Nous demandons :

- **une réécriture immédiate des programmes de l'école primaire et du collège**
- **le retour d'une épreuve pratique EPS au Brevet**

	NOM PRENOM	TITRE ou Fonction	Ville	Departement
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

	NOM PRENOM	TITRE ou Fonction	Ville	Departement
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				